

Accidents de culture & de surface

Dry-Patches - Dessiccations - (Feutrages) - Black-Layer
Brûlures - Phytotoxicité

PLACE SUR FONDS SPECIFIQUES

Dates : 12 & 13 Janvier 2012 **Lieu :** Paris (Porte d'Italie)

Nombre de places : 20

(Seuls seront pris en compte les 20 premiers dossiers d'inscriptions **complets** parvenus à l'AGREF (le cachet de la poste faisant foi).

Documents joints :

- ✓ Programme du stage à remettre au participant.
- ✓ Convention de formation à renvoyer en 2 exemplaires.

Documents à retourner à : **AGREF-Formation - BP 307 - 64208 - Biarritz Cedex**

- ✓ Conventions de formation **à retourner en 2 exemplaires** remplies et signées.
- ✓ Deux chèques en règlement :

- **soit** du coût pédagogique non membre AGREF = 530 euros.
- **soit** du coût pédagogique membre AGREF = 450 euros.
- et des frais d'hébergement et tous les repas = 150 euros.
(ou les repas du midi uniquement = 54 euros).

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LES DEUX CONVENTIONS ET LES REGLEMENTS

Inscription :

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. Toute inscription reçue 15 jours avant la date du stage ne sera satisfaite que dans la mesure des places disponibles. Aucune réclamation pour non-satisfaction des demandes ne pourra être retenue si le nombre maximum d'inscrits est dépassé, même avant cette date.

- Un accusé réception ainsi que les factures vous seront adressés, **par e-mail**, à réception du dossier complet.
- Une convocation avec le plan d'accès sera adressée au golf, **par e-mail**, avant le stage. Le stagiaire devra la présenter à son arrivée le premier jour du stage.

Annulation :

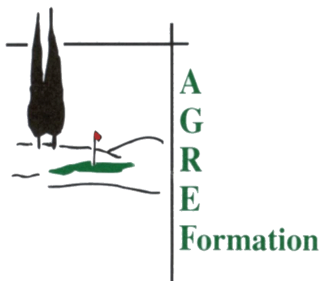
Tout stage n'atteignant pas, **UN MOIS** avant la date prévue un nombre minimum de participants sera reporté ou annulé. Les inscrits en seront informés individuellement et remboursés.

Toute annulation du fait du stagiaire devra être notifiée par écrit à l'AGREF :

- **Annulation reçue un mois avant** : Remboursement des droits d'inscriptions moins 50 € pour frais de dossier.
- **Annulation reçue après cette date** : Remboursement de la moitié des frais d'inscription.

Prise en charge et remboursement par le fonds de formation :

- **Avant le stage** : Faire une demande préalable de prise en charge auprès de votre fonds de formation.
- **Si votre demande a été acceptée, et après le stage** : Envoyer à votre fonds de formation :
 - la convention,
 - les factures du coût pédagogique et des frais d'hébergement/repas,
 - l'attestation de présence qui sera remise au stagiaire à la fin du stage,
 - la copie de la feuille d'émargement qui vous sera adressée après le stage.



PROGRAMME DU STAGE

Accidents de culture & de surface

Dry-Patches - Dessiccations - (Feutrage) Black-Layer - Brûlures - Phytotoxicité

Public :

- Intendants
- Assistants
- Jardiniers

Lieu :

- Paris - Porte d'Italie

Durée - Dates - Horaires :

- 2 jours - 14 h
- 12 & 13 Janvier 2012
- 1^{er} jour : 8 h 30 - 17 h 30
- 2^e jour : 8 h 00 - 16 h 30
(Attention : aucun départ le 2^e jour avant 16 h 30)

Intervenant :

- Hervé-Eric COCHARD
Ingénieur INAPg et ISARa
Consultant Gazon

Prix :

- Coût pédagogique : **530 €**
- Coût Membre AGRÉF ou place mutualisée Uniformation : **450 €**

A rajouter :

- Frais hébergement en twin et tous les repas : **150 €**
- OU repas du midi : **54 €**

Organisme de formation :

- AGRÉF-Formation (72640097164)
B.P. 307
64208 – Biarritz Cedex
Tél. : 05.59-52-86-52
E-mail : agref.golf@wanadoo.fr

Code stage (Uniformation) :

12073

Objectif pédagogique de la formation :

- Etre capable d'appréhender et d'anticiper les risques liés aux différents accidents de surface et brûlures pouvant être rencontrés sur le terrain, procéder à la mise en œuvre de travaux de réparations.

Programme des 2 jours de formation :

- **Inventaire des dégâts possibles** : Mise en commun des problématiques rencontrées par chacun.
- **Dry-Patches** : origines, symptômes, moyens de lutte et programme biologique pour les atténuer ou les faire disparaître.
Dégâts physiologiques liés aux ronds de sorcières.
Autres dessiccations.
- **Black-Layer** : origine, contrôle, évolution.
- **Fertilisants** : brûlures, excès intoxications, carences.
Engrais : rappels des différentes formes azotées, les taux de salinité - Intoxication ammoniacale - situations de surdosage - engrais solides, solubles liquides.
Respect des bonnes conditions d'applications (aspect agro-climatique).
Prévention : s'assurer du bon fonctionnement et de l'étalonnage du matériel d'épandage en fonction de la nature des produits.
- **Produits phytosanitaires** : phytotoxicité, accumulations, dégâts collatéraux.
Les principes de l'étalonnage du matériel de pulvérisation, quantité de bouillie en fonction des différents produits - risque de phytotoxicités rencontrées.
Connaissance (rémanence, demi-vie et alternances des familles de matières actives, accoutumance).
Interférence des produits avec les conditions agro-climatiques.
Utilisation des adjuvants : désherbants – fongicides - insecticides - tensio-actifs.
- **Accidents liés au matériel** : fuite d'huile hydraulique - graisse - carburant.
Autres accidents : animaux - joueurs - usure normale ou non contrôlée.
- **Les différentes méthodes de rénovation proposées** suivant les cas concrets rencontrés et en fonction des moyens disponibles.
- **Etudes d'expériences décrites ou vécues par les participants** : scénario de rénovations - Débat - Discussion - Bilan du stage.

Attention : aucun départ ne sera autorisé avant 16 h 30 le dernier jour du stage, donc pour votre retour prendre les dispositions (billets train ou avion) en conséquence.

Support pédagogique :

- Vidéo-projection de l'ensemble des points abordés (illustration par plus de 200 photos et schémas) - CD Rom de la Société Française des Gazons. - Documents remis aux stagiaires : Document papier et un **CD Rom catalogue reprenant les schémas et les nombreuses photos (à l'exception de celles du CD Rom de la SFG) sera remis à chaque participant.**

